

Yvan Grimaldi et Pascale Chouatra, « De seconde main », Vendeurs de rue et travailleurs sociaux face à face dans la crise, Paris, L'Harmattan, 2014

Le livre d'Yvan Grimaldi et de Pascale Chouatra nous paraît important et nécessaire, non seulement dans la société française où nous vivons, mais aussi dans d'autres sociétés démocratiques (apparemment) et dans celles qui souhaitent en elles la modernité et la démocratie. Le reconnaître qui y est posé est très directement celui de la légitimation et de la légitimité sociales et politiques. L'intérêt du livre est, de plus, qu'il pose ce problème, non tant dans l'abstrait c'est à dire dans la seule réflexion (comme nous l'avons probablement trop fait), mais dans son effectuation concrète et dans ses applications sociales et politiques. En fait, il nous semble que ce que les auteurs se demandent, parce qu'ils ont été « au charbon » et y sont encore, c'est comment faire (et comment cela

s'est fait) pour qu'un groupe social ayant une certaine cohérence, menacé néanmoins par un ennemi plus ou moins visible, mais demeurant comme groupe ouvert aux changements possibles sans pour autant se délégitimer et s'illégitimer à ses propres yeux, puisse être soutenu pour tenter de s'approprier un espace social. Ce soutien, c'est celui que lui apportent des institutions sociales et politiques, en l'occurrence une association et des travailleurs sociaux, des animateurs et animatrices. Tout le livre semble répondre ou tenter de répondre à cette question. Dès la préface, Eric Pliez donne le lieu de ce que l'on peut appeler une expérience légitimante. Expérience veut dire ici, non pas expérimentation (le mot est employé dans le texte), mais association, dans le politique et vis à vis de la société, du social qui implique ce politique tout en le maintenant à distance, (comme nous allons essayer de le montrer), de protagonistes divergents, différents, voir anta-

gonistes. La finalité provisoire est d'obtenir la légitimation et la légitimité concrètes, réelles et symboliques (avec leur part de représentations illégitimes et d'idéologies délégitimantes et illégitimes) du groupe social que constituent ces protagonistes, groupe par définition marqué par des conflits. Le lieu c'est un morceau de quartier près d'un pont à Paris, nommé »Espace des biffins ». Les protagonistes, ce sont les biffins mais aussi les vendeurs à la sauvette, également le public qui achète les marchandises des biffins, les institutions : l'association, les travailleurs sociaux et animateurs (trices), enfin la police garante des réglementations qui limitent et rendent ainsi possibles, par rapport à d'autres lieux de vente, le Carré et l'activité des biffins. Il s'agit, en ce qui concerne les biffins, de ceux et celles qui, parmi d'autres individus et groupes, « restent invisibles, dissimulés dans les angles morts de la solidarité ».

Dans son introduction, Yvan Grimaldi précise le statut d'origine des deux auteurs. Pascale Chouatra est éducatrice spécialisée ; Yvan Grimaldi est animateur social et gestionnaire d'associations. Pour écrire le livre, ils sont devenus praticiens-chercheurs, hors de l'expérience qu'ils ont l'un et l'autre menée. « Nous soutenons, disent les auteurs, que si ce marché de rue est reconnu comme une place de commerce vivante..., il est aussi l'héritier du marché (souligné) en tant qu'instrument préféré (du) capitalisme procurant naturellement aux détenteurs de capitaux plusieurs possibilités d'exploitation des plus faibles ».

Il ne s'agit donc pas ici seulement de morale et d'éthique, mais *du* politique et de la manière dont il parvient à se manifester dans une légitimation et une légitimité approximatives contre la délégitimation, l'illégitimation et l'illégitimité produites par des individus et des groupes nombreux de la société française et par le capitalisme globalisé.

Les difficultés des biffins ne sont pas dues à des inadaptations personnelles. Ils possèdent de multiples aptitudes techniques, relationnelles et intellectuelles. Mais ils se vivent en trop (souligné), par la perte d'un emploi, d'un logement et de bien d'autres droits.

Les auteurs prônent le retour de travail social vers le courant quelque peu délaissé de l'Education populaire dans ses exigences d'espaces et dans celles de l'action collective et du pouvoir d'agir.

Dans un premier texte intitulé Un projet expérimental comme solution, Pascale Chouatra montre qu'un conflit s'élabore autour du nombre de places dans le Carré. Les biffins historiques (l'association Sauve qui peut) ne veulent pas se contenter de cent places. Le combat qu'ils mènent renforce la légitimité de l'association et des travailleurs sociaux. Mais les critiques de certains Sauve qui peut portent sur l'acceptation par les travailleurs sociaux de cent places, en laissant six cent à sept cent personnes sur le côté. Les travailleurs sociaux soutiennent sans discuter la création de places supplémentaires avec une liste d'attente de deux cents cinquante noms. Les biffins historiques se scindent en deux groupes, ceux qui veulent un Carré autogéré, ceux qui disent oui au Carré proposé par l'association et les travailleurs sociaux.

Le second texte, de Pascale Chouatra intitulé Chronique de la mise en oeuvre du Carré des biffins de 2009 à 2012, fait en conclusion le bilan de l'expérience. Les biffins s'inscrivent moins dans la transgression, autrement dit dans des illégitimités et des illégitimités. Il y a eu apaisement de conflits entre groupes en présence. L'intervention sociale et réglementaire, donc politique au sens du politique et de la politique, a encouragé une meilleure compréhension d'autrui. La représentation des statuts socio-économiques a changé. Les biffins du Carré n'appartiennent plus au « peuple des infâmes »; ils se vivent comme des récupérateurs-revendeurs ayant un nombre de plus en plus important d'acheteurs modestes qui n'auraient pas les moyens d'un autre commerce. Le recyclage est en lui-même lutte contre le consumérisme illégitimant. Les biffins luttent pour la création d'espace marchands et pour faire reconnaître leur statut officiel sur tout le territoire parisien. La démarche des biffins s'inscrit, compte tenu de leur autonomie et sous leur responsabilité légitimes, sociales et politiques, avec celles de l'association et des pouvoirs sociaux, dans la co-construction et dans l'exercice d'un pouvoir « de » et d'un pouvoir

« sur » qui comporte deux dimensions : celle du pouvoir à rechercher, à conquérir, à obtenir, celle d'un processus d'apprentissage et d'acquisition qui permet d'y accéder. Mais il y a aussi la contestation des pratiques professionnelles. Entre usagers et professionnels, un autre rapport social s'est installé. Les travailleurs sociaux, dit l'auteur, doivent changer leurs représentations de bénéficiaire et se focaliser sur le travail politique à l'oeuvre dans tout rapport social collectif.

Dans un troisième texte, d'Yvan Grimaldi, ayant pour titre La Carré des biffins : trois ans d'expérimentation et de quête de légitimité, l'auteur montre comment la légitimation se met peu à peu en place dans le Carré des biffins. D'abord elle n'est pas juridique, ni légale. Grimaldi fait défiler les registres de la légitimité chez Weber (qui ne parle pas de légitimation) : celle traditionnelle reconnaît l'existence (la position des biffins historiques dans l'association Sauve qui peut), celle charismatique avec l'engagement de plusieurs personnes de l'association qui furent au fondement du projet, enfin celle rationnelle-légale qui compense l'illégalité du projet par un soutien légal de la municipalité et du maire. Mais, dit Grimaldi, le répertoire des valeurs et de l'éthique (autrement dit de l'éthique et de la morale qui ne se conçoivent qu'englobées dans le politique), comme celui de la croyance et de l'adhésion à des notions et des conceptions implicites du désirable ne suffisent pas à produire une légitimité de consensus (ce que n'a pas vu Weber). Intervenants et exécuteurs du projet peuvent exprimer des idées et porter des jugements en désaccord avec celles et ceux des responsables du projet. Notons que, dès que la menace de répression (illégitimante et illégitime) a commencé à se manifester, notamment contre les vendeurs à la sauvette, l'association et les travailleurs sociaux se sont solidarisés, en toute légitimation et légitimité sociales et politiques, avec les biffins et les vendeurs menacés. Rappelons que valeurs (la morale) et éthique n'ont de sens que dans le politique qui est composé du droit, des droits (quand ils ne sont pas rendus iniques par l'idéologie ou de toute autre manière), mais aussi des repères communs universels et universali-

sables que se donnent, quelles que soient leurs contradictions et tant que celles-ci ne transgressent pas le légitimant et le légitime approximatif, les participants au projet (biffins et travailleurs sociaux). Hélène Hatzfeld peut alors rappeler que le processus de légitimation (oublié par Weber) est l'acte par lequel est acquise une légitimité, ce qui suppose des choix et des décisions communs. La légitimation, dit-elle, et, selon nous, la légitimité s'inscrivent sur deux registres (empruntés par l'auteure aux travaux de Boltanski et Thévenot dans *Les économies de la grandeur* : celui de la justification au travers d'actes et de mots qui trouvent leur sens dans l'application, la preuve ou l'expérimentation, mais également celui d'épreuves que l'individu (et le groupe, ajoutons-nous) traversent, qui sont autant de démonstration de qualités, de compétences et de courage, mais aussi, selon nous, de leur articulation aux repères communs universels et universalisables (prohibition de l'inceste, sacré civil et civique, don, etc. sur lesquels nous revenons plus loin) .que le groupe ou/et l'individu ne peut négliger à peine de limiter des possibilités de légitimation et de légitimité. Justification et épreuve, selon H. Hatzfeld, sont liées aux situations dans lesquelles on se trouve. Les mauvaises conditions de travail de l'équipe de l'association faisaient écho au dénuement de moyens d'existence de nombreux biffins., ce qui contribua à renforcer près d'eux la légitimation et la légitimité des actes de l'équipe.

Dans un quatrième texte, Insertion sur le Carré : plus un mythe qu'une réalité..., Grimaldi propose comme substitut de l'insertion et comme justification du métier, le lien social et la socialisation. Les limites de l'insertion sociale et professionnelle se caractérisent par le manque de moyens humains au sens de « débine » matérielle, par une certaine ambiguïté de la notion d'insertion qui a tendance à se confondre avec l'aide individuelle, avec ce que des travaux de travailleurs sociaux et le Service social appellent « la relation d'aide ». Grimaldi pense qu'il faut transformer ces travailleurs sociaux en entrepreneurs du social, censés agir sur l'environnement pour l'intégrer aux bénéficiaires et non l'inverse. Les

travailleurs sociaux ne sont pas les seuls à véhiculer une représentation des exclus, précaires, chômeurs comme incapables de prendre un poste et de s'y tenir. Ce qui éloigne les exclus des dirigeants-recruteurs qui, pour cette raison, demeurent insensibles à la relégation des chômeurs. Grimaldi propose que le terme d'insertion tel qu'il est employé, avec sa connotation de prévention et d'aide, soit remplacé par celui de socialisation ou de co-construction qui permettra, bien plus que des résultats, une finalité. Il s'agit d'une recherche du lien social ou d'accompagnement, processus de création de ce lien, d'une entrée en relation.

Les dynamiques qui ont créé le chômage de masse, la raréfaction des logements dans les grandes villes réduisent les « naufragés de la société salariale », notamment les biffins, à un travail sans emploi, mais néanmoins les convainc peu à peu - et c'est un commencement de légitimation sociale et politique - que le travail comme lien social - y compris celui des précaires - est vecteur de socialisation et de reconnaissance sociale.

La socialisation professionnelle des biffins dans la relation individuelle et collective est le titre du cinquième texte de l'ouvrage. Grimaldi note que, les biffins ont acquis peu à peu, à Paris, mais aussi à Toulouse, une légitimation et une légitimité sociales et politiques approximatives, en revanche ils n'ont pas obtenu et n'obtiendront sans doute pas avant longtemps la reconnaissance professionnelle et statutaire de leur métier.

Grimaldi fait état, dans cette difficulté des biffins à être reconnus statutairement et professionnellement - c'est à dire à être en somme suffisamment légitimes approximativement pour prendre réellement place, de droit et de fait, dans la société où ils sont -, d'une sorte de rivalité entre les biffins historiques de l'association Sauve qui peut et les membres (travailleurs sociaux ou autres) de l'association qui a co-construit avec les biffins le Carré. Grimaldi oppose, comme font les biffins historiques eux-mêmes, une association 1901, sans grands moyens financiers, regroupant des « petits », autrement dit des groupes et des individus hiérarchiquement au bas de la société, par l'effet même du capitalisme sur la hiérar-

chie sociale et politique, et une association soutenue par l'Etat, subventionnée par des fonds publics, par des dons, etc., ayant à la fois le souci de concourir à des productions de légitimations et de légitimités dans des minorités comme par exemple les biffins ou les sans abri, mais ayant aussi la préoccupation nécessaire d'une gestion quasi bureaucratique, sinon un peu technocratique dans le contexte économique et social dit néo-libéral du capitalisme actuel,. Cela à peine de disparaître et de supprimer ainsi quasi totalement la possibilité de concourir à la légitimation et à,la légitimité sociales et politiques (au sens du politique mais aussi de la politique, c'est à dire du juridique et du légal) de groupes sociaux et politiques minoritaires et, comme disait Castel, exclus de la solidarité sociale.

On ne peut pas dire que Grimaldi, en défendant ce point de vue, ou plutôt en essayant de le comprendre à partir de celui des biffins, fasse en quelque sorte le procès de l'association en charge d'une légitimation et d'une légitimité du Carré des biffins. Il montre seulement, à notre avis, que, dans la conjoncture actuelle, où l'illégitimation et l'illégitimité du capitalisme néo-libéral crée des points d'arrêt difficilement franchissables aux légitimations et légitimités sociales et politiques réelles (et non pas seulement idéologiques au sens large où l'on emploie aujourd'hui à tort le terme idéologie) en train de se faire, voire se faisant et ayant déjà un certain acquis. Mais ceux et celles qui sont sur le terrain, biffins en association ou sans abri, tentant collectivement et individuellement de s'en sortir, ne peuvent pas tout faire. Tant que le politique, notamment dans les opinions politiques ou plutôt dans les sphères d'opinion (comme dit Arlette Farge), ne sera pas explicitement impliqué dans la vie sociale tout en en demeurant à distance, autrement dit tant que le statut social et professionnel de minoritaires comme les biffins ne sera pas explicitement à la fois social et politique (au sens du politique et politique au sens de la politique, c'est à dire reconnu par l'Etat), les petits groupes et les personnes sur le terrain iront lentement jusqu'aux limites où l'excès illégitime venu de la société, mais surtout celui global capita-

liste les empêchent de poursuivre. C'est, dans ce domaine comme en d'autres, à tous et à tout un chacun de se battre, de lutter à leur et à sa manière, pour que la vie en commun s'améliore, pour qu'il soit un peu meilleur de vivre ensemble.

Dans un dernier chapitre, Pascale Chouatra s'efforce de dessiner le parcours socio-historique des biffins. « L'activité des biffins, dit-elle, résiste, perdure ou renaît à presque toutes les époques. Les biffins revendiquent liberté et indépendance, même dans les situations économiques les plus dures ». Ils existent socialement, ils se considèrent comme des travailleurs, le travail qu'ils effectuent les inscrit, selon eux, dans la société au même titre que les ouvriers. Ils assurent un recyclage dans une société de gaspillage. Certains éprouvent néanmoins de la honte à vivre de ce commerce de récupération. Toutefois, lorsque les paroles se libèrent, ils disent que la biffe leur permet d'avoir un peu de fierté pour eux-mêmes, parce qu'ils s'en sortent seuls. Ils refusent d'être aidés, (par l'insertion protectrice) et ils refusent l'inactivité (qui n'est pas l'absence d'emploi). « Ils maintiennent un lien social, parce qu'il faut rencontrer l'autre, négocier, biffins entre biffins, pour détenir ensemble un espace marchand. » Ils se dotent d'une identité professionnelle non reconnue socialement et politiquement, non légitimante et légitimée par la société où ils sont. La production de l'activité commerciale des biffins, malgré la répression (illégitimante et illégitime) s'inscrit dans une économie marchande où l'offre des biffins rencontre la demande d'une population dont le pouvoir d'achat régresse de jour en jour. On peut se demander si cette économie marchande, légitimante et légitime, ne va pas beaucoup plus loin dans la légitimation et la légitimité sociales et politiques que les micro-crédits et des formes de commerce équitable dans l'économie solidaire, trop souvent récupérables par le capitalisme globalisé.

Grimaldi conclut le livre par une rubrique intitulé Résister au monopole de la gestion managériale de la souffrance. Les biffins, en majorité, dit l'auteur, n'ambitionnent pas le salariat. Deux moyens sont au coeur de leur métier : la logique auto-entrepreneuriale et le



marché comme place de commerce. Il n'est pas question pour eux actuellement de « dissoudre leur identité de biffins en un statut de salarié (ou s'y apparentant) de l'économie sociale et solidaire ». L'auteur précise, en final, la fonction de l'association dans la lutte pour la reconnaissance de la biffe., ou, plus exactement, les exigences que, si elle entend poursuivre en l'occurrence son action, elle peut, sur trois niveaux, se donner. Le premier vise l'amélioration du vivre ensemble sur le Carré et dans le quartier. Le second est la re-mobilisation collective des biffins historiques (association Sauve qui peut), pour consolider leur légitimité sociale et politique, plus exactement ce qui en reste acquis et réactiver le combat sur le plan local : réflexion autour de la cogestion du Carré par les biffins historiques et l'association (travailleurs sociaux et animateurs) ; réaffirmation d'une éthique de la biffe.

Arrêtons-nous brièvement sur ce point. Car le problème se pose pour de nombreuses minorités (minorité ne signifiant pas nécessairement petit nombre d'individus, mais surtout mise en minorité par la société et le capitalisme). La réaffirmation d'une éthique de la biffe suppose, selon nous, celle de morales personnelles et collectives référant à cette éthique de la biffe et plus largement la référence de cette éthique et de ces morales au politique, c'est à dire au droit (lorsqu'il n'est pas inique, c'est à dire lui-même illégitime), aux droits (lorsqu'ils ne sont pas notamment biologisés par l'idéologie des aptitudes et des capacités), enfin aux repères communs universels et universalisables. Parmi ceux-ci, on peut désigner provisoirement (quitte à compléter régulièrement la liste) la prohibition de l'inceste et de l'incestuel (l'incestuel étant le rapprochement volontaire ou forcé individuel ou collectif de personnes ou de choses qui doivent demeurer à distance) ; le sacré civil et civique (les personnes et les choses gardées ou ne circulant que « sacralisées » dans l'échange), le sacré religieux, comme on le sait, toléré, à condition qu'il admette aujourd'hui, dans les sociétés se voulant plus ou moins démocratiques, la prédominance du sacré civil/civique ; le don (pour échanger ou pour recevoir), sacralisé lorsqu'il est don reçu et don donné entre les générations ;

le sacrifice-renoncement (notamment dans le don et l'échange) ; l'autorité (non seulement des leaders des associations, mais de chaque association légitimant les rapports sociaux entre biffins, acheteurs, travailleurs sociaux, animateurs, partenaires extérieurs ; l'altérité et la reconnaissance sociale sur le Carré et ailleurs ; la réciprocité et l'échange (pas seulement avec les acheteurs) ; enfin l'identité sociale et politique, individuelle, collective et professionnelle à reconnaître aux biffins par la société et par la politique.

Dans cette seconde exigence que l'association peut se donner figure également la réaffirmation de la position des biffins historiques vis à vis de l'association et la clarification par l'association de sa propre position vis à vis des biffins.

Le troisième niveau se situe dans l'action citoyenne et politique pour une reconnaissance, une légitimation et une légitimité du statut des biffins sur un modèle d'organisation d'économie sociale et solidaire visant par exemple une rétribution publique des biffins reconnus comme tels, pour compléter de petits revenus provenant de la vente. L'association est affrontée à un double risque : l'« assistance à autrui » et (l'excès) de domination sur autrui. Dans l'espace parisien, la condition, pour l'association, de se maintenir à l'écart de ces risques est une union des diverses organisations de biffins qui ne doit pas exclure, face à ses convergences, la présence de conflits, de divergences nécessaires, à négocier continuellement. Cet union dans les divergences et les convergences n'est possible que par des soutiens extérieurs tels l'association Sauve qui peut ou des biffins d'autre quartiers (à Paris, il y a deux espaces marchands de biffins il en existe également à Toulouse ) ou par des habitants, des élus, des militants, etc. Il s'agit de créer sans cesse les conditions d'une prise de parole et d'une stratégie commune.

Autre niveau d'exigence que peut se donner l'association : une intervention sociale qui vise à s'adapter à la maîtrise du pouvoir d'agir par les précaires eux-mêmes. C'est le même problème pour les sans abri et d'autres minorités. Le travailleur social ou

l'animateur lié à l'association ne peut être le gestionnaire managérial de la souffrance d'autrui, comme l'a compris, dans son livre *La rue des précaires* le psychiatre J.P. Martin. Il s'agit de rechercher les causes structurelles de ces souffrances vers l'amont, là où se sont fixés les destins des personnes et des groupes minoritaires.(en l'occurrence les biffins). C'est pour l'association, pour ses professionnels lorsqu'ils sont sur le Carré des biffins, ce qui fait le moteur de leur engagement (disons de leur choix libre) : non seulement le sens que donne à leur métier la quête de la justice sociale, mais aussi, selon, nous, celui de leur responsabilité. Justice et sociale et responsabilité sont parmi d'autres repères (ceux par exemple que nous avons indiqués), partout et toujours, quelle que soit leur historicité et les degrés de délégitimation, d'illégitimation et d'illégitimité qui tentent de les faire disparaître, non seulement des repères communs universels et universalisables, mais aussi des processus et des états de légitimation et de légitimité.

Le livre de Pascale Chouatra et de Yvan Grimaldi est, pour nous qui travaillons depuis longtemps sur la légitimation et la légitimité, la délégitimation, l'illégitimation et l'illégitimité, (par exemple, à propos du paternalisme, du pouvoir politique dans le système politique français, ou à propos des sans abri ), l'une des plus belles démonstrations sur le terrain de ce que peuvent être cette légitimation et cette légitimité sociales et politiques, concrètement, réellement et symboliquement lorsque des êtres humains (biffins, travailleurs sociaux, animateurs, militants, etc) choisissent de la mettre en oeuvre. Rappelons que ce sont les éducateurs d'éducation surveillée qui ont mis en évidence, sociologiquement et anthropologiquement, par leurs travaux, notamment leurs mémoires de maîtrise (masters) en formation continue, cette légitimation et cette légitimité sociales et politiques. Qu'elles soient constamment, partout et toujours, contestées, mises en doute, voire parfois en voie d'effacement (la société nazie) ne conduit pas à la désespérance, mais à garder l'espoir et, sans chercher né-

cessairement à refuser les conflits, à tenter sans cesse de mieux vivre ensemble.